



BREVET FEDERAL 1^{er} DEGRE ERFAN-CIF 2011-2012

Les titulaires du BF1 peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics. Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « sauv'nage ».

L'objectif de la formation est de faire acquérir les connaissances pour conduire des activités vers l'acquisition du « sauv'nage » dans le cadre du plan de développement du club et du projet pédagogique, participer au fonctionnement du club et assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

La formation est organisée au regard de 7 Unités Capitalisables (UC) et de modules permettant au stagiaire d'être capable (EC) de

UC1	Participer au fonctionnement du club
UC2	Préparer une séance
UC3	Encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition du « sauv'nage »
UC4	Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
UC5	Conduire une action éducative
UC6	Maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
UC7	Accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

L'alternance entre la formation en centre de formation et son action en club accompagnée par un tuteur doit permettre une véritable intégration dans l'équipe pédagogique.

Pré requis à l'entrée en formation

Pour entrer en formation BF1, le stagiaire doit

Avoir 15 ans minimum (avec autorisation parentale)

Etre licencié à la FFN

Etre titulaire du « sauv'nage »

A défaut de ne pouvoir présenter ce diplôme, le candidat devra réaliser un test d'entrée en formation comprenant les épreuves suivantes dans la continuité

D'une entrée à l'eau

D'un déplacement ventral sur 25m

D'un déplacement dorsal sur 25m

Et d'une recherche d'objet en profondeur supérieur à sa taille

ERFAN – Comité d'Île de France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 - Fax : 01 40 31 07 25

Site internet : <http://www.cif-natation.fr> Courriel : gestion@cif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75



Pré requis à la mise en situation pédagogique

Avant de débiter le stage en situation pédagogique, le stagiaire doit

***Satisfaire à un test de sécurité**, sur une distance de 50m (le port des lunettes de natation et du pince-nez, et l'utilisation de l'échelle ne sont pas autorisés)

D'un départ libre du bord du bassin,

D'un parcours en nage libre de 25mètres,

D'une plongée dite « en canard » et recherche d'un mannequin réglementaire immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur située entre 1,80mètre et 3mètres,

D'une remontée du mannequin jusqu'à la surface

D'un remorquage d'une personne, de sa tranche d'âge au moins, face hors de l'eau en permanence, jusqu'au bord du bassin, sur une distance de 25 mètres,

De la sortie de l'eau de la victime.

***Savoir identifier les caractéristiques principales des enfants de 5/8 ans,**

***Savoir identifier les caractéristiques principales de la Natation,**

***Savoir présenter les bases de la pédagogie de l'action.**

***Satisfaire à l'évaluation d'une séance** d'une durée de 20mn maximum suivie d'un entretien de 30mn au maximum.

Organisation de la formation

***Volume horaire**

- Formation en centre - face à face pédagogique	31h30 minimum
- Formation pratique avec les formateurs en centre ou piscine	19h30 minimum
- Travail personnel individuel	10h minimum
- Stage en situation au sein du club d'accueil	35h minimum
- Accompagnement d'un déplacement	4h minimum

Soit un total sans PSC1 de : 100h minimum, le centre de formation pouvant augmenter ce volume horaire

Vendredi 07 janvier 2011

Date limite du dépôt des dossiers d'inscription

Le dossier doit être complet au plus tard le 07 janvier 2011 à l'ERFAN-Comité d'Île de France



Samedi 08 janvier 2011

Présentation de la formation (10h à 12h) et possibilité d'entretien de positionnement pour bénéficier d'allègement de formation (13h à 17h). La présence des tuteurs est souhaitée.

Le CIF-ERFAN dans un souci de proximité pour les candidats propose avec le partenariat de 2 Comités départementaux 2 lieux de formation.

***Calendrier CD75 la formation aura lieu au CD75 : 163 BD Mortier 75020 Paris**

Dimanche 22 janvier 2012

Test d'entrée en formation	$\frac{1}{2}$ h en piscine
Préparation et réalisation du test de sécurité PRMSP	1h en piscine
Identifier les caractéristiques principales de la Natation	1h30 en piscine
Expérimentation de la pédagogie de l'action	1h en piscine
Présentation de la pédagogie de l'action	$\frac{1}{2}$ h en salle (FàF)
Identification des caractéristiques principales des enfants de 5/8 ans	1h30 en salle (FàF)

Dimanche 12 février 2012

Dimanche 18 mars 2012

Samedi 14 avril 2012

Dimanche 15 avril 2012

Dimanche 6 mai 2012

Dimanche 20 mai 2012



***Calendrier CD91, la formation aura lieu au CD91 : Maisons des comités départementaux, BD Charles DE Gaulle 91540 MENNECY**

Dimanche 15 janvier 2012

Test d'entrée en formation	$\frac{1}{2}$ h en piscine
Préparation et réalisation du test de sécurité PRMSP	1h en piscine
Identifier les caractéristiques principales de la Natation	1h30 en piscine
Expérimentation de la pédagogie de l'action	1h en piscine
Présentation de la pédagogie de l'action	$\frac{1}{2}$ h en salle (FàF)
Identification des caractéristiques principales des enfants de 5/8 ans	1h30 en salle (FàF)

Dimanche 5 février 2012

Dimanche 4 mars 2012

Samedi 7 avril 2012

Dimanche 8 avril 2012

Dimanche 29 avril 2012

Dimanche 6 mai 2012

Dimanche 20 mai 2012

Pour les 2 formations, les programmes (contenus, horaires et lieux) seront rédigés ultérieurement en fonction des entretiens de positionnement

***Certification : courant mai-juin 2012**

Evaluation des dossiers (travail personnel) pouvant entraîner un travail supplémentaire

CR de l'accompagnement lors d'un (ou des) déplacement(s)

Calendrier des 35H en club avec avis du tuteur

Epreuve 1 : en contrôle continu : sur la mobilisation des connaissances et compétences, en lien avec l'UC1 du BF1.



Epreuve 2 : test de sécurité, la compétence de sécurité est vérifiée en fin de formation.

Epreuve 3 : préparation et conduite d'une séance complète (évaluation du candidat sur son groupe), suivi d'un entretien d'une durée de 20' avec le jury. Valide l'UC2, l'UC 3, l'UC4 et l'UC5 du BF1

Epreuve 4 : entretien de 10' permettant d'évaluer les capacités du candidat à accompagner un groupe. Valide UC7

L'obtention du diplôme est conditionnée à l'obtention du PSC1

Le titulaire du brevet fédéral Assistant Club est dispensé de l'épreuve 4, contrôle continu permettant la validation de l'UC7 du BF1

Coût de la formation

Coût réel : 748€

Prise en charge du comité régional : 408€

Reste à charge du stagiaire pour les frais pédagogiques : 340€

Pas de prise en charge pour les frais de restauration ou d'hébergement

Frais de dossier : 20€

Formation continue

La personne titulaire du brevet fédéral 1^{er} degré doit suivre une formation continue. La formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du BF1.

Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile. Pour s'inscrire à la formation continue, le candidat doit être licencié au sein d'un club affilié à la FFN. Cette formation continue comprend une demi-journée de secourisme et de sécurité, à partir de cas concrets.

Renseignements complémentaires

ERFAN-CIF

Jérôme CHASTAGNER

163 BD Mortier 75020PARIS

01-40-31-19-29

Fax : 01-40-07-25

Courriel : gestion@cif-natation.fr

ERFAN – Comité d'Ile de France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 - Fax : 01 40 31 07 25

Site internet : <http://www.cif-natation.fr> Courriel : gestion@cif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75